

SYNTHÈSE DES ASSISES DE CREIL DU 3 DECEMBRE 2009

L'exercice est difficile que de résumer 5 heures de travaux en 5'. Pardonnez-moi s'il y a des oublis dans ma synthèse en 6 points.

1 - La prise de conscience est là : lien entre sport et développement durable

Le tableau a été dressé par Mr VERON (ADEME) : enjeux et objectifs

La prise de conscience politique est là en Picardie : Monsieur le Maire avec Monsieur PEPARD, Messieurs les conseillers généraux, Messieurs du conseil régional, tous ces élus témoignent de leur volonté.

La prise de conscience du mouvement sportif est présente : le CROS, les CDOS

De nombreuses fédérations dans les discours, les actes traduisent cette prise en compte et la présence aujourd'hui de l'État avec les services déconcentrés du Ministère des Sports et de la Santé Mr LEDOS et les offices du tourisme.

Tous les acteurs apparaissent conscients des impacts générés entre loisirs tourisme et sports de nature. Le lien avec le développement durable apparaît comme normal.

2 - Les collaborations se mettent en œuvre

Au-delà de la volonté des élus, des collaborations s'établissent entre services malgré des objectifs parfois différents. L'exposé du schéma régional des sports de nature par Ludovic JACQUIN en est un excellent exemple.

Des collaborations qui s'organisent autour de stratégies départementales/régionales, autour de projets très concrets comme « l'Oise verte et bleue ».

Ces collaborations sont précieuses car le développement durable est par définition transversal et ne peut donc s'arrêter aux compétences d'un service d'un domaine où des limites territoriales.

3 - Un des enjeux forts qui apparaît est l'éducation

Nombre de projets présentés ce jour, comme l'opération "L'Oise fête les sports" dans l'Oise vise les jeunes à la sensibilisation des autres publics.

Il apparaît que cet enjeu de l'éducation à l'environnement, avant de parler de développement durable, tend à se partager. Cet enjeu à long terme nécessitera des collaborations avec notamment les associations d'Éducation à l'environnement qui ont développé des compétences précieuses (cf. dans la Somme avec le festival "Les oiseaux").

Même si les limites des documents de communication présentés lors de manifestations semblent mieux comprises, à travers le nombre important de clubs, de manifestations, de sportifs, il n'en demeure pas moins essentiel d'envisager des moments de sensibilisation afin que les enfants, comme l'a précisé Pascal VAUTIER du CNOSF, puissent ramener chez eux les bonnes pratiques découvertes. Par démultiplication, les milliers de pratiquants de sports de nature en Picardie peuvent ramener lors de leur pratique sportive chez eux les bons comportements.

4 - Les 3 piliers sont bien concernés par les sports de nature (économie, social, environnemental)

Comme on l'a vu, souvent sport de nature = environnement, mais la volonté aujourd'hui est de transformer ceci en sport de nature = développement durable donc économique, social, environnemental.

Les attentes économiques sont fortes et on sent bien que des acteurs investissent.

Ces investissements et donc leur rentabilité dépendent des collectivités, **sans les aides desquelles ces événements seraient déficitaires**. Au final, les sports de nature sont concernés par les 3 piliers mais au départ, les attentes des différents acteurs sont différentes.

- Au départ pour les sportifs : faire du sport.
- Au départ pour les acteurs économiques ou du tourisme (M. BAUDOUX) : **des objectifs de rentabilité**

On avait parlé d'équilibre entre les 3 piliers et on se rend compte qu'à partir d'attentes spécifiques des acteurs, la notion de développement durable nécessite des accords, des comparaisons afin de respecter ce concept global pour lequel, comme l'a rappelé M VERON, il s'agit d'agir localement.

5 - Des évènements à une stratégie à plus long terme

L'évènement sportif de nature d'une journée, d'une semaine est souvent prétexte à une composante de développement durable, à une stratégie à plus long terme. Ainsi des initiatives proposées ponctuellement on constate des stratégies à plus long terme à travers des instances de concertation :

- les CDESI et l'élaboration des PDESI,
- le schéma régional,
- des plans de département (Oise).

6 - Des outils existants

Ils sont déjà nombreux et d'autres sont en projet : chartes, guides, cahier des charges (Conseil Général de la Somme, CNOSF) commencent à être nombreux. Beaucoup de structures présentes aujourd'hui ont développé leurs propres outils. Peut-être est il temps comme le proposait Éric JOURNAUX du Ministère de la Santé et des Sports de mutualiser et de valoriser l'existant.

Nous allons aussi voir fleurir un nombre important de labels issus de réflexion et d'initiatives diverses. De manière un peu taquine, je questionne la coexistence de ces labels, leur superposition, leur complémentarité. Quelle crédibilité et quels repères pour les acteurs ? Quelle évaluation des impacts ?

Pour conclure, je vous propose de faire la somme (un exercice arithmétique) :

- prise de conscience
- +
- transversalité et collaborations
- +
- (social - économique et environnemental)
- +
- éducation
- +
- partenariats
- +
- stratégie à long terme.

= ?

Peut-être est-ce aujourd'hui la bonne formule pour résoudre la difficile équation du développement durable.

Ensemble : acteurs du tourisme, loisirs et sports de nature.